

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le six octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes. ANTOINE Michèle, DUBOIS Véronique

Mrs. BRIAIS Denis, GILET Clément, LEMAITRE Yves, MASTROLIA Francis, RÉMOND Bruno.

POUVOIRS :

Mr OLIVEIRA Paulo à Mr RÉMOND Bruno.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme TANNÉ Chantal

Mrs CARDENNE Marc, GRANDAY Alexandre.

SECRÉTAIRE :

Mr. GILET Clément

Le compte rendu de la séance du 16 juin 2015 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITÉ

Suite à plusieurs rendez-vous et discussions, Mr le Maire propose aux conseillers d'émettre le vœu de suivre Champeaux et Saint-Méry sur la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne. Cette dernière est maintenant décidée à reprendre les compétences de la bibliothèque et de la crèche, en plus de celles qu'elle possède déjà. Les conseillers après en avoir délibéré, approuvent cette décision à l'unanimité.

CIMETIÈRE

La secrétaire de mairie revenant d'une formation sur la législation funéraire a fait part au maire des modifications à effectuer sur ce secteur afin de respecter les règles en vigueur à ce jour. Pour cela, le conseil municipal modifie la durée et le tarif des concessions attribuées au cimetière de la commune, soit :

- Un emplacement pour une durée de 50 ans au tarif de 100 €.

SDESM

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, l'adhésion de la commune de Saint Thibault des Vignes au SDESM.

ÉCOLE

Le Maire informe les conseillers que le mur entre les deux écoles est trop bas et de ce fait non aux normes.

Plusieurs solutions pour régler ce problème sont envisageables. Les conseillers demandent au Maire des devis afin d'avoir une vision chiffrée des propositions faites.

Le Maire informe le conseil municipal qu'un projet de classe de mer en juin a été soumis par l'école ; et que le RPI a voté une subvention pour financer ce projet à hauteur de 4000 €.

Mr Clément GILET informe le conseil que le SIETOM donne son accord pour intervenir auprès des classes de CP et CE2 d'Andrezel.

LETTRES HABITANTS

Le Maire informe le conseil d'un courrier d'habitants d'une cour privée de la commune signalant leur problème pour sortir de celle-ci ainsi que la vitesse excessive des automobilistes dans cette rue. Pour réguler la vitesse des véhicules dans la commune, les conseillers réfléchissent à une solution, mais pour ce qui est de la sortie de la cour commune, le Conseil Municipal autorise ces habitants à poser un miroir sur le poteau d'éclairage public afin de pouvoir sortir en toute sécurité.

REMERCIEMENTS

La famille BOYER remercie la commune pour l'investissement de l'aire de jeux pour les enfants ainsi que pour l'accueil et la cérémonie lors de leur mariage en mai 2015.

L'association Sing Sing Song remercie la commune pour la subvention accordée à celle-ci par le conseil.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2016, aura lieu le recensement de la population. L'agent recenseur passera donc à votre domicile entre le 21 janvier et le 20 février 2016. Depuis 2015, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet s'il le souhaite.

HORAIRES MAIRIE

Le Maire informe le conseil municipal que la secrétaire de mairie, Mme Georgiane ROMAN remplace jusqu'aux vacances de Noël l'accompagnatrice du car scolaire ; de fait les horaires de la Mairie ont été modifiés :

Lundi et Mardi de 14h15 à 16h10

Jeudi de 9h10 à 11h30 et de 14h15 à 16h10

Mercredi et samedi restent inchangés

La secrétaire suivant aussi un cycle de formation, la mairie peut être fermée ponctuellement. Les fermetures seront indiquées sur le panneau d'affichage.

SDIS 77

Mr le Maire a eu un rendez-vous avec les sapeurs-pompiers de Guignes récemment qui l'informent qu'un nouveau règlement départemental va être décidé. De plus, les pompiers demandent le déplacement de la borne incendie route de la Borde et le rajout d'une borne rue de Guigneville. Le conseil municipal approuve mais demande un devis auprès de la société Aqualter avant de prendre une décision définitive.

SALLE DES FÊTES

Les personnes en charge de la remise des clés pour la location de la salle ont changé.

Mr MASTROLIA Francis et Mr RÉMOND Bruno se portent volontaires.

De plus la remise des clés ne se fera plus le vendredi soir à 17h30 mais le jeudi en mairie (aux horaires d'ouverture), avec indication de ne pouvoir utiliser la salle qu'à partir du vendredi 17h.

Il est décidé que pour la remise des clés et l'état des lieux, cela se fera en accord avec la personne chargée de la salle.

DATES À VENIR

Le Maire rappelle au conseil municipal que la Commémoration du 11 novembre aura lieu à 11h, avec un défilé jusqu'au monument aux morts et au cimetière et ensuite un apéritif à la salle des fêtes.

Les élections régionales se tiendront les 6 et 13 décembre 2015.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.